

SOCFINAF S.A.

4, avenue Guillaume

L-1650 LUXEMBOURG

R.C. Luxembourg : B 6225

RAPPORT SEMESTRIEL
SUR LES COMPTES SOCIAUX
AU 30 JUIN 2015

SOCFINAF S.A.

Rapport du Conseil d'Administration sur le bilan intermédiaire (comptes sociaux non audités) au 30 juin 2015

Le Conseil d'Administration réuni le 16 septembre a examiné les comptes sociaux semestriels au 30 juin 2015.

Activités

La société détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Afrique tropicale pour l'essentiel dans les secteurs de production du caoutchouc et de l'huile de palme.

Résultats

Au 30 juin 2015, le bénéfice net s'établit à 10,8 millions d'euros contre 15,1 millions d'euros au 30 juin 2014. Les dividendes perçus des filiales s'élèvent à 16 millions d'euros (19 millions d'euros au 30 juin 2014).

Le total des charges s'élève à 6,1 millions d'euros contre 4 millions d'euros au 30 juin 2014.

Bilan

Au 30 juin 2015, le total du bilan de Socfinaf s'établit à 416,9 millions d'euros en augmentation de 55,5 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2014.

L'actif de Socfinaf se compose de participations à hauteur de 194,9 millions d'euros (identique au 31 décembre 2014), de créances pour 221,7 millions d'euros (165,8 millions d'euros au 31 décembre 2014) et d'avoirs en banque pour 0,3 million d'euros (0,6 million d'euros au 31 décembre 2014).

Les fonds propres s'élèvent à 225,1 millions d'euros (216,3 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Les dettes, quant à elles, figurent au passif du bilan pour 191,8 millions d'euros (145,1 millions d'euros au 31 décembre 2014) dont 156 millions d'endettement intra-groupe.

Portefeuille

Mouvements

Aucun mouvement de portefeuille n'a été effectué au cours du 1^{er} semestre 2015.

La valeur d'inventaire des participations est de 194,9 millions d'euros au 30 juin 2015.

Evaluation

Les plus-values latentes non-réalisées sur le portefeuille des immobilisations financières sont estimées à 193,7 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 185,2 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Participations

Les principales participations ont évolué comme suit durant le premier semestre 2015 :

SAC (Sierra Leone) – 85%

La mise en valeur de la concession touche à sa fin. Après des tests concluants, l'huilerie est maintenant prête à réceptionner les productions de la plantation et des petits producteurs. Le programme social suit son cours. Une attention particulière est donnée à la sécurité sanitaire et à la construction de logements.

L.A.C. (Liberia) producteur de caoutchouc détenu à 100%. Au cours du premier trimestre, LAC a dû arrêter son usine suite à un incident technique. La production de caoutchouc affiche donc un net recul face à la situation du premier semestre 2014. La baisse de la production au premier semestre, conjuguée à une chute des cours du caoutchouc impacte fortement l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat net. Ce dernier est contraint d'évoluer négativement mais le second semestre, toujours plus productif, devrait modifier les tendances.

SRC (Liberia) – 50,79%

Le programme de planting (450 ha) est finalisé.

Befin (Côte d'Ivoire), détenue à hauteur de 87%, cette société de portefeuille détient elle-même 73% de SoGB, une plantation ivoirienne d'hévéas et de palmiers à huile ainsi que 70% de SCC, société de droit ivoirien qui usine et commercialise du caoutchouc.

SoGB Les productions d'huile de palme et de caoutchouc de SoGB s'affichent à un niveau élevé. La baisse des cours des matières premières influe sur l'évolution du chiffre d'affaires, qui recule de près de 10% par rapport au premier semestre 2014. Néanmoins, le résultat net du premier semestre 2015 résiste à la tendance baissière du chiffre d'affaires, notamment suite aux meilleures performances de l'activité caoutchouc.

SCC Au cours du premier semestre 2015, SCC a vu sa production de caoutchouc croître de près de 26% par rapport à la situation de 2014. Cette hausse de production n'a pas permis de contrer les effets négatifs de la baisse du cours du caoutchouc sur le chiffre d'affaires. Toutefois, le résultat net affiche une hausse de plus de 10% sur un an.

PSG (Ghana) – 100%

La mise en valeur de la plantation suit son cours. Plus de 4.500 hectares de palmiers et d'hévéas sont maintenant plantés.

Okomu (Nigeria) producteur d'huile de palme et de caoutchouc détenu à hauteur de 66%.

Au 30 juin 2015, Okomu présente, d'une part, une production de caoutchouc stable et d'autre part, une production d'huile de palme en hausse de 20%. Il en résulte une évolution à la hausse du chiffre d'affaires, qui bénéficie toujours d'un prix de vente d'huile de palme très soutenu. Il s'ensuit un résultat net en progression de 20% par rapport au premier semestre 2014.

Palmcam (Cameroun) détenue à hauteur de 100%, cette société financière détient elle-même 65% de Socapalm, une plantation camerounaise de palmiers à huile.

Socapalm affiche une très belle croissance de production d'huile de palme face au premier semestre 2014 (+17%), poussant à la hausse le chiffre d'affaires. Malgré les chiffres de production et de vente encourageants, le résultat net reste stable sur un an. En effet, le résultat net 2014 bénéficiait de déductions fiscales non récurrentes.

SPFS Socapalm détient elle-même 100% de SPFS, une société de raffinage et de commercialisation d'huile de palme. La production de SPFS est en légère baisse, résultat de conflits régionaux réduisant le marché de l'huile raffinée. Le recul des ventes influence fortement le chiffre d'affaires et le résultat à la baisse. Il s'ensuit un résultat net en équilibre au premier semestre 2015.

Safa (Cameroun) détenue à hauteur de 100%, cette société financière détient elle-même 69% de Safacam, une plantation camerounaise d'hévéas et de palmiers à huile.

Safacam Les productions de Safacam restent, dans l'ensemble, stables par rapport à la situation de l'année 2014. Le chiffre d'affaires évolue néanmoins à la baisse, suite à la diminution de plus de 20% des cours de caoutchouc. Il en est de même du résultat net qui affiche un repli similaire.

Agripalma (São Tomé et Príncipe) – 88%

L'extension des plantations est en cours ainsi que les premiers travaux pour la construction de l'usine.

Brabanta (République du Congo) – 99,80%

Pour sa première année de production, les quantités d'huile de palme produites par Brabanta, sont encourageantes. Cependant, un retard des ventes impacte le chiffre d'affaires. Le résultat net souffre, en cette fin de premier semestre, de ce décalage des ventes d'huile. Toutefois, notons un prix de cession de l'huile de palme légèrement supérieur au budget et bien au-delà du prix de vente mondial, offrant les meilleures perspectives pour le futur.

SOCFINAF Comptes sociaux

<u>Bilans comparés</u> (millions d'euros)	<u>30/06/2015</u> (chiffres non audités) (mi-exercice)	<u>31/12/2014</u> (exercice)	<u>30/06/2014</u> (chiffres non audités) (mi-exercice)
<u>Actif</u>	<u>416,9</u>	<u>361,4</u>	<u>305,3</u>
Actif immobilisé	391,8	348,3	288,0
Actif circulant	25,1	13,1	17,3
 <u>Passif</u>	 <u>416,9</u>	 <u>361,4</u>	 <u>305,3</u>
Capitaux propres	225,1	216,3	193,2
Dettes financières	156,0	109,7	111,7
Autres dettes	35,8	35,4	0,4
 <u>Comptes de résultats comparés</u> (millions d'euros)			
<u>Produits</u>			
Produits de l'actif immobilisé	16,7	19,8	19,1
Produits de l'actif circulant	<u>0,2</u>	<u>0,2</u>	<u>0,0</u>
Total des produits	16,9	20,0	19,1
 <u>Charges</u>			
Intérêts et charges assimilées	(2,6)	(3,2)	(1,3)
Autres charges	(3,2)	(3,7)	(2,2)
Impôts	<u>(0,3)</u>	<u>(0,5)</u>	<u>(0,5)</u>
Total des charges	(6,1)	(7,4)	(4,0)
 Bénéfice de la période	<u>10,8</u>	<u>12,6</u>	<u>15,1</u>

Dividendes distribués

(en euros)	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Total	2.604.420	4.095.000
Par action	0,15	0,25

Perspectives 2015

Hors événements exceptionnels et opérations non récurrentes, l'exercice 2015 devrait se clôturer par un bénéfice inférieur à celui de l'exercice précédent.

Distribution d'un acompte sur dividende

Compte tenu de l'évolution des cours des matières premières et tenant compte des investissements substantiels de la société, le Conseil d'Administration décide de ne pas distribuer d'acompte sur dividende.